

Josiane **Gusman-Bernard**;  
Corinne et Yann **Gusman Bonvin**  
et leurs enfants;

Fabien **Gusman**;

ainsi que les familles parentes, alliées  
et amies, en Suisse, France et Italie,

ont le profond chagrin de faire part du  
décès de

Monsieur

## **Antonio GUSMAN**

leur très cher époux, père, beau-père,  
grand-père, parent et ami, enlevé à leur  
tendre affection le mercredi 23 juin 2010.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
mardi 29 juin, à 10 h 30, en la chapelle de  
l'Ange de la Consolation du cimetière de  
Saint-Georges.

L'inhumation suivra au cimetière de  
Saint-Georges.

Antonio repose au Centre funéraire de  
Saint-Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part.